

Prise de position de Swiss Olympic

## **Position et recommandations de Swiss Olympic à la suite de l'offensive russe en Ukraine**

1<sup>er</sup> mars 2022 / actualisé le 22 septembre 2022 et le 19 décembre 2022

### **Situation initiale**

L'offensive en Ukraine décidée par le gouvernement russe en février 2022 engendre toujours des répercussions sur le milieu du sport, à l'échelle tant internationale que nationale. En tant qu'Association faitière du sport suisse et Comité National Olympique, Swiss Olympic exprime dans le présent document sa position et ses recommandations, qui peuvent servir de base au sport suisse. Les fédérations nationales sont néanmoins libres de décider de la position qu'elles souhaitent adopter.

### **Position de Swiss Olympic**

En attaquant l'Ukraine depuis fin février 2022, le gouvernement russe contrevient aux valeurs du Mouvement olympique, qui promeut la paix, la communication et la solidarité entre les nations et les peuples. Dès le 26 février 2022, Swiss Olympic a donc condamné avec la plus grande fermeté cette violation des valeurs olympiques ainsi que de la trêve olympique – et l'a communiqué en conséquence. Compte tenu de ce conflit, Swiss Olympic a, dans un premier temps, conseillé à ses fédérations membres et à ses organisations partenaires de renoncer à participer à des entraînements et à des compétitions en Russie et dans les zones en guerre.

Après avoir consulté la direction opérationnelle des principales fédérations suisses, Swiss Olympic a ensuite décidé de soutenir les recommandations du CIO du 28 février 2022. Celles-ci préconisent d'exclure jusqu'à nouvel ordre les athlètes et les équipes russes et biélorusses (y compris le personnel encadrant) de toutes les compétitions internationales. En outre, du point de vue de Swiss Olympic, les fonctionnaires russes et biélorusses devraient également être exclus des instances sportives internationales jusqu'à nouvel ordre.

Swiss Olympic est consciente que cette recommandation va à l'encontre de son précédent point de vue selon lequel les sportifs et les sportives ne devaient pas être les victimes collatérales de la politique. Néanmoins, au vu de l'agression – sans précédent ces dernières années – du gouvernement russe (avec le soutien du Bélarus) vis-à-vis d'un Etat souverain, et au vu de la violation évidente du droit public international, Swiss Olympic juge justifiée cette évolution de sa position.

### **Mise à jour du 19.12.2022**

Mi-décembre 2022, à l'occasion du 11<sup>e</sup> Sommet olympique sur la situation du Mouvement olympique, le CIO a décidé d'examiner des assouplissements pour les athlètes de Russie et du Bélarus, en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024 notamment. Swiss Olympic estime qu'il est juste que le Mouvement olympique réfléchisse à la question de savoir si et comment ces athlètes peuvent revenir dans le sport de compétition. Ceci car le sport peut avoir un effet fédérateur, comme le montrent différents exemples. Pour cette raison, nous attendons avec intérêt les résultats des discussions que le CIO souhaite aussi mener avec les Comités Nationaux Olympiques. Pour l'heure, Swiss Olympic continue de défendre le point de vue selon lequel les athlètes russes et biélorusses ne doivent pas participer à des compétitions internationales.

### **Informations complémentaires**

Alexander Wäfler

Responsable Médias et Information de Swiss Olympic

031 359 72 16 / [alexander.waefler@swissolympic.ch](mailto:alexander.waefler@swissolympic.ch)